



le 3 janvier 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'orthophonie essentielle à tous les âges de la vie Orthophonistes mal payé-es, accès aux soins menacé

Alors que l'inflation a atteint des sommets sur l'année 2022, les orthophonistes, professionnel·les de santé aux revenus moyens les plus bas, sont touché·es de plein fouet.

Les négociations conventionnelles, qui ont abouti à la signature de l'avenant 19, ne permettent en aucun cas de commencer à rattraper l'inflation, d'autant moins que toutes et tous les orthophonistes ne sont pas concerné·es de la même façon.

**Une seule solution conventionnelle existe pour assurer une revalorisation juste et uniforme :
la revalorisation de l'AMO, la lettre clé des orthophonistes.**

Gelé depuis 2012, l'AMO, lettre clé qui définit tous les tarifs de nos actes, s'il avait suivi l'inflation, devrait se situer aujourd'hui à plus de 3,20€ alors qu'il stagne péniblement à 2,50€.

Les différentes lettres de cadrage ministérielles n'ont pas autorisé cette augmentation pourtant nécessaire. Les conséquences sont importantes pour notre profession déjà en forte tension au niveau démographique sur tout le territoire, avec bien souvent plus d'un an d'attente pour obtenir un rendez-vous.

Les orthophonistes ne peuvent plus faire face à la perte de leur pouvoir d'achat, et désertent la profession pour se reconvertir dans d'autres domaines.

L'orthophonie est pourtant une profession indispensable, les orthophonistes intervenant à tous les âges de la vie avec un champ de compétences particulièrement vaste : troubles du neurodéveloppement, accidents vasculaires cérébraux, pathologies neurodégénératives, oralité alimentaire dès la néonatalité, pathologies cancéreuses, voix, surdité, et bien d'autres encore.

La diminution du nombre d'orthophonistes est un grave problème de santé publique, qui engendre des interventions tardives et une sur aggravation des troubles.

Le gouvernement ne peut plus ignorer cette situation alarmante, alors même que les professionnel·les tirent la sonnette d'alarme sur tout le territoire !

Le gouvernement et l'Assurance maladie se doivent de rouvrir des négociations !

La FNO demande à nouveau une revalorisation de l'AMO, mesure indispensable pour préserver notre profession, renforcer son attractivité et traiter équitablement toutes et tous les orthophonistes.

Présentation de la FNO : Syndicat professionnel qui fédère 7 600 orthophonistes, la FNO représente l'Orthophonie et les orthophonistes aux niveaux national et local. Elle vise à défendre et promouvoir leur exercice et à améliorer la qualité des soins, pour les patient·es et pour le système de santé.

Contacts presse : Sarah DEGIOVANI – Présidente de la FNO – 06 48 13 46 39



Fédération Nationale des Orthophonistes
27 rue des Bluets 75011 Paris - Tel : 01 40 35 63 75 - Courriel : contact@fno.fr